

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réforme des retraites

## Les jeunes généralistes attendent des réponses

Paris, le 13 septembre 2019. Porté par Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire aux retraites, le rapport « *Préconisations pour la mise en place d'un système universel de retraite* » est sorti mi-juillet. Cette réforme des retraites est très décriée, entre autres par les syndicats de médecins libéraux. Ils ont d'ailleurs appelé à une mobilisation nationale lundi prochain, en incitant les médecins à fermer leur cabinet ce jour-là pour venir manifester. **ReAGJIR, le syndicat qui rassemble et représente les jeunes généralistes (remplaçants, jeunes installés et chefs de clinique)**, livre son point de vue.

### Une réforme encore floue

« *Nous restons attentifs aux propositions qui seront faites pour changer le système de retraite des médecins.* », affirme Laure Dominjon, Présidente de ReAGJIR. « **Pour le moment peu d'éléments concrets ont été donnés** et nous sommes surpris qu'aucune structure représentant les jeunes médecins n'ait été consultée par la CARMF (Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France) et le gouvernement. Mais il est encore temps puisque les négociations reprennent et **nous voulons participer à cette réflexion qui nous concerne tous ! Le système de retraite des médecins est particulier** et son intégration dans un système universel doit être faite avec précaution. » ReAGJIR attend aussi de voir quelle caisse de retraite assurera la gouvernance du système.

La réforme contient quelques informations restant malheureusement peu précises comme l'universalisation du régime, ce qui implique à la fois : une seule caisse contre 42 existantes aujourd'hui et donc la suppression de la gouvernance de la CARMF pour la gestion des retraites, la systématisation du régime à points pour tous, le fait qu'1 € cotisé vaudra le même nombre de points quel que soit le statut professionnel et que chaque jour travaillé ouvrira des droits à la retraite, ainsi que la modification des taux cotisations en fonction des revenus. En contrepartie de la hausse des cotisations retraites, les médecins libéraux devraient payer moins de CSG.

« *ReAGJIR est attaché à un système de retraite par répartition et portera une **attention particulière au traitement des faibles revenus** - qui sont actuellement lésés - **aux trimestres de grossesse et aux activités intermittentes avec les remplaçants, ou mixtes** avec les libéraux et salariés. **De nombreux points restent à éclaircir et font débat** : pérennité de la prise en charge par l'Assurance Maladie de certaines cotisations retraites pour les professionnels de santé conventionnés (ASV) ? La hausse ou la diminution des cotisations ? Si diminution cela vaudra dire réduction des pensions ? Valeur et fluctuation de la valeur du point ? Etc. »*, ajoute Laure Dominjon.

### Une partie des remplaçants encore sur la touche

« *En attendant, nous sommes toujours en attente de clarification concernant l'adhésion à la CARMF des remplaçants non thésés. En effet, leur adhésion à la CARMF deviendra obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et plusieurs points restent en suspens.* », explique le Dr. Barbara Trailin, Vice Présidente de ReAGJIR.

« *Un nouveau dispositif dit social simplifié a été proposé mais il ne répond pas à la problématique de la majorité des remplaçants non thésés. Ce nouveau dispositif aide les remplaçants très ponctuels, pas ceux qui travaillent à temps plein ou presque. Pour ces derniers, les cotisations sont élevées et nous avons demandé à ce qu'elles soient modulées. Nous attendons de savoir si les échéances ou les montants seront revus, et comment, en espérant que la situation de ces remplaçants non thésés qui contribuent à la permanence des soins soit bien comprise par les décideurs.* »

## **A propos de ReAGJIR – [www.reagjir.fr](http://www.reagjir.fr)**

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les jeunes universitaires de médecine générale (chefs de clinique, maîtres de stage des universités, enseignants de médecine générale). Il a été reconnu en 2018 seule structure représentative des jeunes médecins généralistes. Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire.

Régulièrement, les Rencontres Nationales de ReAGJIR sont l'occasion de rassembler en un même lieu tous les acteurs de santé pour un temps de réflexion, d'entraide (ateliers pratiques), de partage et de convivialité. Prochaine édition : 7 & 8 novembre 2019, à Reims.

## **Contacts presse**

Pauline SAINT-MARTIN | 06 83 00 57 40 - [pauline.saintmartin.rp@gmail.com](mailto:pauline.saintmartin.rp@gmail.com)

Anne-Lise VILLET | 06 28 47 30 01 - [annelise.villet.rp@gmail.com](mailto:annelise.villet.rp@gmail.com)

Dr. Laure DOMINJON | 06 42 18 40 14 - [president@reagjir.com](mailto:president@reagjir.com)